



Assemblée annuelle des membres 2022

Les informations de ce guide vous aideront à utiliser la plateforme de l'assemblée annuelle des membres du Collège royal (en direct). Vous pouvez aussi obtenir de l'aide en tout temps auprès du Centre des services du Collège royal, au **1-800-461-9598** (sans frais).

Conseils

- Vous pouvez accéder à la plateforme à partir d'un téléphone intelligent, d'une tablette ou d'un ordinateur. L'utilisation d'un ordinateur procure une expérience optimale.
- Il vous faut la plus récente version de Chrome, Safari, Edge ou Firefox (Internet Explorer n'est pas compatible).
- La plateforme ouvrira à 15 h (HE). Connectez-vous d'avance pour éviter tout problème de connexion.

Pour vous joindre à l'assemblée

1. Dans votre **navigateur Web** (et non dans la barre de recherche Google) de votre téléphone intelligent, tablette ou ordinateur, inscrivez le lien ci-après :
<https://web.lumiagm.com/402194640>
2. Dans la page de connexion, inscrivez l'adresse courriel utilisée pour vous inscrire à l'assemblée et votre numéro d'identification du Collège royal.
3. Une fois la connexion établie, un écran sera affiché.

Regarder la webdiffusion



1. Pour regarder la **webdiffusion** de l'assemblée, cliquez sur l'icône de diffusion en bas de votre écran.
2. Sur un ordinateur, la webdiffusion apparaîtra automatiquement à droite de l'écran une fois l'assemblée commencée. Si ce n'est pas le cas, cliquez sur Lecture.
3. Activez l'audio de votre appareil et désactivez la sourdine. Vous entendrez de la musique avant le début de l'assemblée.

Accéder aux documents de l'assemblée DOCUMENTS

1. Accédez aux documents de la réunion en cliquant sur l'icône des documents en haut de votre écran.

Pour poser des questions MESSAGES

1. Vous pouvez soumettre des questions et des commentaires à tout moment pendant la période de questions, jusqu'à ce que le président mette fin à la séance.
2. Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, cliquez sur l'icône de messagerie en haut de votre écran.
3. Tapez votre message dans la boîte de discussion et cliquez sur  pour le soumettre.
4. Les participants pourront voir les questions et commentaires ainsi que votre nom.

Pour voter pendant l'assemblée VOTES

Rappel: Seuls les Associés peuvent voter à l'AAM.

1. Au moment du vote, une fenêtre de vote apparaîtra automatiquement.
2. Sélectionnez votre choix de vote parmi les options affichées à l'écran. Un message confirmera que votre vote a été reçu.
3. Pour modifier votre vote, faites un autre choix. Si vous souhaitez annuler votre vote, appuyez sur Annuler.
4. Vous pouvez revenir à la fenêtre de vote en cliquant sur l'icône de vote en haut de votre écran.
5. Une fois la période de vote terminée, votre vote sera définitif et vous ne pourrez pas le modifier.